

Les bureaux météorologiques du Canada sont reliés par 59,700 milles de circuits de télétype et de radio-télétypes; un réseau national de facsimilé d'une longueur de 13,700 milles permet de distribuer les données météorologiques sous forme de cartes. Au 1^{er} janvier 1966, la Direction comptait 274 stations émettant des communiqués atmosphériques synoptiques à toutes les heures (dont 34 faisant des rapports sur les observations de la haute atmosphère), et 2,039 stations climatologiques, soit, en tout, 2,313 postes de renseignements météorologiques. Il existe une station de météorologie océanique dans le Pacifique, à 1,000 milles à l'ouest de Vancouver, qui fonctionne en vertu d'une entente internationale.

Installations au sol.—Au tableau 2, les terrains d'atterrissage du Canada sont classés par organisme administratif selon qu'il s'agit de terrains d'atterrissage ou de bases d'amerrissage, autorisés ou non, ou d'aérodromes militaires. Les aéroports autorisés sont assujettis à l'inspection régulière et sont tenus de respecter les normes prescrites, tandis que les aéroports non autorisés ne sont pas soumis à ces normes. Outre les aéroports il existe des installations de radioguidage qui facilitent la navigation aérienne et les atterrissages par mauvais temps.

Le 1^{er} avril, 1966, le ministère des Transports exploitait 72 radiophares à basse fréquence et 46 radiophares VHF omnidirectionnels. Les systèmes d'atterrissage sans visibilité (I.L.S.) utilisés totalisaient 43 et les radiophares non directionnels en service se chiffraient par 218. Des inspecteurs de l'aviation civile font régulièrement le réglage et le contrôle en vol de ces instruments. (Voir aussi la rubrique «Navigation aérienne», p. 949).

2.—Terrains d'atterrissage selon la catégorie et l'exploitant, par province, 1^{er} avril 1966

Catégorie et exploitant	T.-N.	P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T. N. O.	Yu- kon	Total
Aéroports autorisés													
Ministère des Transports.....	2	1	3	2	8	18	4	4	5	22	13	4	86
Municipalités.....	3	—	1	5	24	19	7	16	22	19	—	3	119
Particuliers.....	2	1	1	3	25	38	5	9	16	2	1	—	103
Héliports.....	—	—	1	—	4	7	1	—	—	6	1	1	21
Aérodromes non autorisés													
Ministère des Transports.....	2	—	—	—	2	4	1	1	—	9	5	4	28
Municipalités.....	3	—	2	1	7	7	3	28	48	16	2	4	121
Particuliers.....	3	1	2	11	22	22	35	110	40	74	13	1	334
Abandonnés ou inconnus.....	5	1	—	—	12	8	1	3	—	24	—	—	54
Héliports.....	—	—	—	—	1	2	—	—	—	4	—	—	7
Bases d'amerrissage autorisées													
Ministère des Transports.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1	—	4
Municipalités.....	—	—	1	—	1	13	1	—	1	11	—	2	30
Particuliers.....	6	—	3	—	62	102	44	25	3	52	28	4	329
Bases d'amerrissage non autorisées													
Ministère des Transports.....	—	—	—	—	1	—	—	—	—	16	—	—	17
Municipalités.....	—	—	—	—	—	15	3	2	2	8	—	2	32
Particuliers.....	9	—	2	21	12	7	6	4	21	7	—	—	80
Abandonnées ou inconnues.....	14	1	9	6	19	13	12	9	8	15	18	4	128
Aérodromes militaires													
Aviation royale du Canada.....	2	1	1	2	3	10	4	4	3	3	4	—	37
Armée canadienne.....	—	—	—	1	—	1	1	—	2	—	—	—	5
Marine canadienne.....	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
Marine américaine.....	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	2
Aviation américaine.....	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17	2	22
Total, terrains d'atterrissage.	29	4	10	22	105	125	67	171	131	176	35	17	872
Total, bases d'amerrissage.	29	1	13	8	104	155	67	42	18	126	54	12	629
Total, aérodromes militaires.	6	1	4	3	3	11	5	4	5	3	22	2	69
Total général.....	55	6	27	23	212	291	129	217	154	305	111	31	1,571